

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Juin 2023

175x23

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LÉO LAGRANGE MEDITERRANEE POUR LA GESTION DU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) (Ex Relais Assistante Maternelle - RAM)

Le Relais Petite Enfance "Planètes bébés" est un espace d'informations, pour les parents, les assistantes maternelles et les gardes à domicile .

Le Relais Petite Enfance est agréé par la CAF et conventionné par le Conseil Départemental 13 et les communes de Vitrolles, Rognac, les Pennes Mirabeau et Septèmes les Vallons.

En ce qui concerne notre commune, le Relais Petite Enfance est installé au sein de l'ancienne école maternelle St Georges (Impasse Merlusse).

Il est animé par trois agents qui assurent les ateliers 2 matinées par semaine pour les assistantes maternelles de la commune, ainsi que des permanences sans rendez-vous pour les familles.

Le Relais Petite Enfance c'est :

- Un lieu d'information, de documentation et d'échanges sur la garde à domicile pour les professionnels
- Un espace de jeux et de découverte pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles
- Un lieu d'information sur les différents modes d'accueillir qui permet aux familles de choisir celui qui convient le mieux aux enfants

Information complémentaire :

- Nom du Président : Monsieur CONTIS Joël
- Numéro de Siret : 782 815 674 00042

Vu la délibération n° 37X20, en date du 23 Janvier 2020 : « Convention de Partenariat et d'Objectifs 2020/2023, entre le Relais d'Assistants Maternelles et la Ville des Pennes Mirabeau », il est proposé d'attribuer à la dite association une subvention d'un montant de 10 180,90 € pour l'année 2023.

L'ensemble des documents a été fourni par l'association.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE le versement d'une subvention de 10 180,90€ à l'association « Léo Lagrange Méditerranée » au titre des prestations fournis, pour le Relais Petite Enfance (RPE) :
 - x un acompte de 50 % soit de 5 090,00 € sera versé en Juin 2023
 - x le solde sera versé à l'association au mois d'Octobre 2023 après remise du bilan financier 2022 validé par l'Assemblée Générale du mois de Juin 2023
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget de la Ville

- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 34
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL